SNUTER
LA FSU TERRITORIALE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

CT COMITÉ TECHNIQUE

LA FSU TERRITORIALE !

Cher-e collègue, *le 6 décembre prochain nous allons ensemble élire nos représentant.e.s au Comité Technique (CT). Ce scrutin fixera également le nombre de représentant.e.s au CHSCT de notre collectivité et déterminera aussi la représentativité de la FSU au plan national.*

Le CT et le CHSCT *traitent des questions concernant : l'organisation et le fonctionnement des services, les conditions de travail, l'hygiène et à la sécurité, la formation, la prévention des risques psycho-sociaux et les moyens donnés aux services par les employeurs territoriaux.*

A l'heure où nos emplois et nos salaires sont attaqués *de toutes parts et que nos services publics territoriaux sont remis en cause, votre vote pour la liste FSU est très important : pour défendre nos emplois, notre pouvoir d'achat, nos qualifications et notre modèle social.*

ENGAGÉ-E-S AU QUOTIDIEN À VOS CÔTÉS

Voter FSU c'est choisir l'efficacité et l'indépendance : *la FSU avec un « U » comme utile !*

LA CONNAISSANCE DE NOS DROITS est nécessaire pour défendre nos conditions de travail et de rémunération. Elle est indispensable pour ne pas dépendre des décisions parfois contestables de l'administration. Elle est décisive pour pouvoir exercer nos métiers de façon digne. C'est aussi un outil pour plus d'égalité et de fraternité, c'est-à-dire plus de solidarité. C'est pourquoi nous publions et diffusons gratuitement un *Guide des Carrières* également accessible à tous sur notre site ***snuter-fsu.fr***.

CE QUI EST PRIS N'EST PLUS A PRENDRE ! La priorité c'est l'emploi, les salaires, la protection sociale et les conditions de travail. C'est ce que nous avons défendu dans le cadre de l'accord Parcours Professionnels Carrières Rémunérations (PPCR) qui contient un certain nombre d'avancées. C'est un premier pas : mais ce n'est pas encore suffisant.

LA FSU TERRITORIALE A OBTENU que chaque agent puisse bénéficier d'une revalorisation de sa carrière et de son traitement. Si nous avons dénoncé les insuffisances de certaines mesures, l'urgence que représentent l'amélioration du pouvoir d'achat et une meilleure reconnaissance de nos qualifications et de notre travail est notre priorité syndicale.

Il faut cesser de considérer les personnels et les services publics comme des variables d'ajustement pour réaliser des économies budgétaires. Nous devons disposer des moyens nécessaires pour exercer nos missions et assurer un service public de qualité.

NOUS AVONS DES DROITS : *FAISONS LES RESPECTER !*

F.S.U.
ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

LA FSU TERRITORIALE

IL N'EST PAS ACCEPTABLE :

- *que les services publics territoriaux et les agents continuent d'être aussi mal traités ;*
- *que le gouvernement envisage la suppression de 120 000 emplois dans la Fonction publique dont 70 000 dans la Territoriale ;*
- *que nos garanties statutaires soient remises en cause et que se généralise le recours aux contractuels ;*
- *que leurs pertes de pouvoir d'achat fassent des territoriaux les salarié-e-s les plus mal rémunéré-e-s en France ;*
- *que les déroulements de carrière soient aussi chaotiques et laissés au bon vouloir des employeurs ;*
- *que certains employeurs territoriaux continuent de précariser les emplois des contractuels au mépris de la législation en vigueur ;*
- *que les inégalités flagrantes de traitement perdurent entre les filières, en particulier au détriment des femmes ;*
- *qu'il y ait tant de différences entre les situations des agents (discipline, avancement, promotion, régime indemnitaire…) au seul motif que : « C'est le Maire ou le Président qui décide… ».*

La FSU Territoriale combat toutes ces situations

ATTENTION ceci n'est pas un bulletin de vote FSU. Le vote se fait par liste entière, sans rayer de nom.

AVEC LA FSU TERRITORIALE, JE SUIS POUR…

▶L'Augmentation du pouvoir d'achat : un salaire minimum de 1 800 euros nets mensuels, l'attribution de 50 points d'indice pour toutes et tous et une augmentation générale des traitements par le dégel de la valeur du point d'indice.

▶L'Amélioration des conditions de travail : stress, productivité, harcèlement, risques psycho-sociaux, évaluation, objectifs… Les agent-e-s publics sont de plus en plus confronté-e-s à une dégradation des collectifs de travail et de leur état de santé. La FSU s'oppose au projet du gouvernement de supprimer les CHSCT et revendique au contraire l'accroissement du rôle et des capacités d'intervention des élu-e-s CHSCT : la santé avant tout !

▶La Lutte contre la précarité des emplois : la part de l'emploi précaire dans la FPT ne cesse d'augmenter et représente au total 25 % des effectifs : c'est inacceptable ! La FSU revendique un plan de titularisation, un meilleur encadrement du recrutement et la création dans les centres de gestion d'un service assurant les remplacements des postes vacants par des personnels statutaires.

▶La Défense des services publics : des services de qualité qui garantissent l'égalité des droits sur l'ensemble du territoire et la cohésion sociale. Cela n'est possible que par une politique ambitieuse d'emplois publics, *a contrario* des orientations contenues dans le rapport CAP 2022.

LE 6 DÉCEMBRE 2018

Carrières…

Conditions de travail…

Protection sociale…

Retraite…

Pouvoir d'achat…

VOUS DÉFENDRE EST NOTRE COMBAT !

JE VOTE FSU.

www.snuter-fsu.fr

SNUTER
LA FSU TERRITORIALE
173, rue de Charenton
75012 Paris
Tél. : 01 41 63 27 59
Mail : contact@snuter-fsu.fr